

La Ronde des Bambins
9 boulevard Maréchal Lyautey
14000 Caen
Tél. : 02 31 82 69 87
contact@rondedesbambins.com

A Caen, le 29/05/2020

Objet : Lettre d'informations aux parents concernant les mesures prises suite a la présence du coronavirus.

Madame, Monsieur,

En date du 11 mai 2020, nous avons envoyé un courriel à l'ensemble des familles ayant un enfant inscrit en garderie pour l'année 2019-2020.

Nous avons rencontré des difficultés à envoyer le courriel à l'ensemble des familles concernées avec les conséquences suivantes : courriel considéré comme SPAM selon les messageries à cause de la pièce jointe et du trop gros nombre d'envoi de courriel, adresses manquantes ou erronées, de nombreuses familles n'ont pas reçu ce courriel et ce sont donc étonnées de la reprise des prélèvements automatiques pour la période de mai et juin 2020.

Nous reconnaissons nos erreurs de ne pas avoir opté pour d'autres outils de communication pour informer les familles de la reprise des prélèvements, c'est pourquoi nous avons mis en ligne le courrier sur le site internet de l'association et nous avons demandé aux salariés de l'association d'informer les familles de cette démarche.

Pour cela, nous vous prions d'accepter nos excuses.

Depuis le jeudi 14 mai, date de prélèvement des frais de séjours des garderies, nous recevons de nombreux appels téléphoniques et courriel de familles. Les avis sont partagés entre mécontentement, demande de remboursement, refus de paiement, annulation des prélèvements, menaces mais aussi compréhension et soutien.

Parmi les familles mécontentes qui ont fait le choix de ne pas remettre leurs enfants à l'école à la date du 12 mai, de nombreuses familles estiment que c'est à la ville de prendre en charge les frais engagés par les associations qui réalisent les accueils des enfants en garderie.

De ce fait nous avons adressé un courrier à l'attention du Maire en ce sens, à la date d'aujourd'hui nous n'avons pas de retour sur cette demande, pas plus que sur la position que va tenir la municipalité sur d'autres point financier.

Les associations en charges des activités périscolaires ont connus ces deux dernières années des moments difficiles, notamment suite à la fin brutal des contrats aidés et des temps d'activités périscolaires. Ces mesures et dispositions ont fait l'objet d'informations et de présentations au cours des 2 assemblées générales. L'association a donc entamé une restructuration depuis juin 2017. Les nombreuses mesures prises, on finit par porter leurs fruits sur l'exercice 2019. Au 31/12/2019, notre trésorerie s'est élevée à 0,12 % de notre budget annuel soit 1 535 €. Pour faire face à cette situation nous devons mettre en place des avances que nous obtenons de notre banque dans l'attente de

versements du règlement des services réalisés dans le cadre de convention de la municipalité et de la Caf.

Depuis le 16 mars, l'association a pu recourir à l'activité partielle pour une grande partie des salariés exerçant une profession en contact direct auprès des enfants. Toutefois, durant les 2 mois de confinement et de fermeture des établissements, l'association a dû continuer de payer ses charges courantes, à financer les congés payés de l'ensemble des collaborateurs ainsi que les mutuelles, à financer les jours fériés qui sont payés et non pris en compte par l'activité partielle. D'autre part, l'équipe administrative composée d'une responsable administrative, de deux assistantes de direction, d'une comptable, d'une chargée des ressources humaines, d'une responsable des garderies périscolaires et de centre de loisirs et d'un directeur. Soit 7 salariés qui ont continué de poursuivre leurs activités durant les 2 mois de confinement pour assurer toutes les tâches administratives courantes pour assurer les salaires, la finalisation des comptes 2019 et l'ensemble des dossiers de subvention permettant à l'association de poursuivre ses activités.

La reprise des garderies périscolaires a nécessité un travail considérable pour permettre un accueil des enfants sur les 12 garderies périscolaires caennaises ainsi que pour équiper les salariés en protection individuelle.

La possibilité qui a été offerte de mettre ou pas son enfant à l'école n'a pas de lien direct avec l'adhésion et les engagements pris à la garderie, si comme nous le reconnaissons ci-dessus nous n'avons pas eu une bonne communication de notre côté, nous n'avons pas eu de retour non plus des parents annonçant leur décision de continuer ou non de laisser leur enfants fréquenter l'école. Notre règlement prévoyant uniquement quelques cas de rupture anticipés du contrat sur des situations bien précises.

J'apporte également quelques informations complémentaires sur le statut des salariés travaillant directement auprès de vos enfants. Le plus grand nombre d'entre eux sont soit en CDI ou en CDII, la convention collective préconise un lissage de la rémunération pour l'ensemble des salariés, de ce fait la participation des parents s'effectue sur 10 mois la rémunération elle sur 12 mois. Tout ceci pour tenter d'expliquer que la participation des parents sur 10 mois assure le fonctionnement sur 12 mois et qu'au cas particulier l'association n'a pas mis en place de paiement pour le mois d'avril. Nous sommes conscients que cela peut représenter une charge, mais je souhaite aussi préciser que nous avons fait aussi le choix de souhaiter maintenir les équipes en place, nous savons que les parents sont très attachés à la stabilité des personnels présents dans l'intérêt des enfants et de la pérennité des structures, notre personnel a répondu présent pour cette réouverture dans un intérêt collectif et ceci il ne faut pas l'oublier. Et pour cela, nous les en remercions.

En dernier lieu je tiens à apporter les précisions suivantes le fonctionnement des garderies pendant cette période compliquée est régi par un protocole différent de celui de l'éducation nationale qui a été validé par les autorités administratives, protocoles que nous appliquons bien entendu.

Bien entendu nous vous tiendrons informés des avancés du dossier remis à la Mairie et encore une fois nous regrettons cette situation en espérant que cette information permette une meilleure compréhension de cette situation.

Pierre-Louis LESCHAEVE
Président